

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Cessions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard à caractère personnel.

Matricule : 8052 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

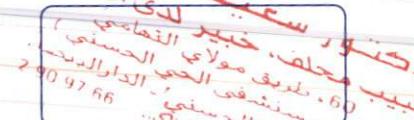
Nom & Prénom : HASSAN HASSAN

Date de naissance : 18/01/1964

Adresse : Hay Hassan Rue du N° 9 Hay Hassan
Casa Blanca

Tél. : 0660292667 Total des frais engagés : 462,25 Dhs

Cachet du médecin :



Date de consultation : 28 FEV 2022

Nom et prénom du malade : HASSAN HASSAN Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 10/03/2022

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28 FEV 2012	C		10000	<p>جنيه مصري مائة</p> <p>طبب مختص خبير لدى المحكمة</p> <p>60 درهم مصري للإنتهاك</p> <p>(فروض مساعدة في إثبات الحجج)</p> <p>لما يلي</p> <p>290.97 LE</p> <p>290.97 LE</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Lamia DIOURI Pharmacienne Pharmacie Missimi Hay Hassani Rue 24 Angle Rue 12 N° 1 Cité Missimi - Casablanca Tél.: 05 22 90 05 29	28.12.12	267.25

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

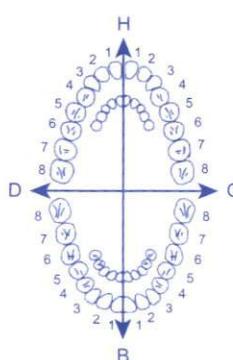
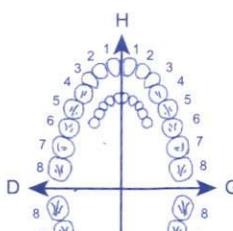
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX								
												
				MONTANTS DES SOINS								
				DEBUT D'EXECUTION								
				FIN D'EXECUTION								
				COEFFICIENT DES TRAVAUX								
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	H	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	G	MONTANTS DES SOINS								
	H	<table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </table>	25533412	21433552	00000000	00000000	00000000	00000000	35533411	11433553	G	
25533412	21433552											
00000000	00000000											
00000000	00000000											
35533411	11433553											
	B	(Création, remont, adjonction)		DATE DU DEVIS								
		Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession										

Docteur Saïd GZOULI

Médecin Assermenté
Expert près les Tribunaux

الدكتور سعيد الكزولى

طبيب محلف
خبير لدى المحاكم

Casablanca, le

28 FEV 2022

الدار البيضاء، في :

HASSANI HOUAD

144.00

1. Mémoire +



144.00

2. Renital

143.96

267.85



Lamia DIOURI
Pharmacienne
Pharmacie Missimi Hay Hassani
Rue 24 Angle Rue 12 N° 1
Cité Missimi - Casablanca
Tél.: 05 22 90 05 29

دكتور سعيد الكزولى
طبيب محلف لدى المحاكم
لبيك يا رب معايا انتهاء
تقدير معايا في الحي الحسن
مارينا الحفيتى - تونس
التاريخ : 2022-02-28
الوقت : 14:47:47
الرقم : 24174749
النوع : 144.00 DH
النوع : 143.96 DH

60، طريق مولاي التهامي (قرب مصحة الضمان الاجتماعي) مازولا - الحي الحسني - الدار البيضاء

60, Route Moulay Thami (à côté de la Polyclinique Hay Hassani), Mazola - Hay Hassani - Casablanca

Tél. : 05 22 90 70 88 - الهاتف: E-mail : drgzsa@gmail.com

FSC No.: 03/27/108/00265/RH-20

Lot:
Fab:
Exp:

~~RGM00221~~
JAN. 2021
DEC. 2023

TAL

G PLUS

es et minéraux**Composition :**

Chaque capsule molle contient :

Vitamines	Pour 1 capsule	%DJR*
Vitamine B2	1.5 mg	107.14 %
Vitamine D3	0.005 mg	100 %
Vitamine A	0.750 mg RE	93.75 %
Vitamine B1	1 mg	90.90 %
Vitamine B5	5 mg	83.33 %
Vitamine B9	0.15 mg	75 %
Vitamine B6	1 mg	71.43 %
Vitamine B3	10 mg	62.5 %
Vitamine C	50 mg	62.5 %
Vitamine E	5 mg	41.67 %
Minéraux	Pour 1 capsule	%DJR*
Fer	9.86 mg	140.86 %
Zinc	10 mg	66.67 %
Iode	0.1 mg	66.67 %
Manganèse	0.5 mg	25 %
Cuivre	0.5 mg	25 %
Calcium	75 mg	9.38 %
Phosphore	58 mg	8.29 %
Magnésium	3 mg	0.8 %
Potassium	2 mg	
Autres substances	Pour 1 capsule	
Extrait de ginseng	42.5 mg	

DJR: dose journalière recommandée*Propriétés nutritionnelles :**

Ce produit est une combinaison équilibrée de ginseng, des multivitamines et de minéraux. Elle tonifie les fonctions métaboliques des cellules et procure ainsi un sentiment de bien-être, améliore la capacité du corps à combattre les infections et aide à réparer les tissus qui ont été endommagés par une blessure ou une maladie.

Le Ginseng dans la formule contribue à améliorer la performance physique et mentale et la vitalité des systèmes du corps.

Le Ginseng contribue également à améliorer l'endurance, la tolérance et la compatibilité lors des états de stress.

Ce produit aide à reconstituer les éléments nutritifs essentiels et prévenir